

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Vivre-ensemble



Le conseil municipal
des enfants de Québec



l'accent
d'Amérique

QU'EST-CE QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ?

Le conseil municipal des enfants, CME, est un programme qui s'adresse aux enfants du 3^e cycle du niveau primaire. La démarche consiste à inviter les écoles primaires des commissions scolaires de Québec à désigner, par un processus démocratique, des enfants qui les représenteront au conseil municipal des enfants. Parallèlement, tous les enfants du 3^e cycle des écoles qui participent au conseil pourront être sensibilisés au fonctionnement de la démocratie municipale avec la collaboration de leur professeur.

Objectifs du CME :

- Sensibiliser les enfants à l'importance d'exercer une citoyenneté active.
- Offrir aux enfants la possibilité d'apprendre le fonctionnement de la municipalité et de la démocratie locale.
- Permettre à des enfants qui représentent leurs pairs de se réunir afin de débattre ensemble d'enjeux communs qui les concernent.
- Permettre à des enfants de vivre une expérience politique en s'impliquant dans leur communauté.
- Sensibiliser les membres du conseil municipal de la Ville aux préoccupations des enfants.
- Encourager les enfants à réaliser des projets concrets et stimulants dans leur milieu.

Les élèves représentant leur école discutent de projets ou de problématiques qui concernent leur école, leur quartier ou l'ensemble de la ville. Pendant l'année scolaire, ils sont invités à participer à des rencontres pour échanger des idées, discuter d'enjeux qui les concernent et élaborer un projet visant à améliorer la qualité de vie dans leur milieu. Ces activités se déroulent en dehors des heures scolaires. À la fin de l'année scolaire, les résultats de ces rencontres sont présentés au conseil municipal de la Ville de Québec.

Cette année, le CME a tenu sa 18^e édition. Six écoles se sont inscrites au programme. Les jeunes représentants ont participé à quatre rencontres pendant l'année scolaire.

POURQUOI PARTICIPER ?

Le conseil municipal des enfants offre aux élèves du 3^e cycle du primaire une occasion unique de s'initier à la démocratie.

Une expérience au CME permet :

- D'être sensibilisé à l'importance d'exercer une citoyenneté active;
- D'expérimenter les processus démocratiques, les débats et le vote;
- D'expérimenter le rôle d'un conseiller municipal ou d'une conseillère municipale;
- De débattre d'enjeux communs qui les concernent;
- D'apprendre le fonctionnement de la municipalité et de la démocratie locale;
- De proposer un projet concret et stimulant dans leur école, leur quartier ou dans la ville.

LES THÈMES DEPUIS 2005

Le 7 juin 2004, le conseil municipal a décidé de mettre sur pied un conseil municipal des enfants afin de permettre aux jeunes d'exprimer leurs préoccupations aux représentants de la Ville et de réaliser des projets concrets dans leur milieu.

Les activités du premier conseil municipal des enfants se sont déroulées, en 2005, sous le thème du civisme. Ce sont les enfants eux-mêmes qui avaient proposé ce thème au conseil municipal lors du lancement de ce projet le 7 juin 2004.

Voici les thèmes choisis au fil des ans :

2005 : Le civisme

2006 : L'environnement

2007 : La sécurité

2008 : Fêtons le 400^e !

2009 : L'eau, une ressource à protéger

2010 : Les conditions de vie des enfants de la Ville de Québec

2011 : Québec, une ville verte

- 2012 : Une ville active et en santé
- 2013 : Québec, une ville branchée sur le monde
- 2014 : Québec, une ville historique
- 2015 : Québec, une ville sportive
- 2016 : Touriste dans ma ville
- 2017 : Vieux-Québec, patrimoine mondial de l'UNESCO
- 2018 : Vivre-ensemble : pour que chaque citoyen ait sa place dans la ville
- 2019 : La valorisation de l'eau
- 2020 : Les changements climatiques
- 2021 : La sécurité routière
- 2022 : Le développement durable

2023

Cette année, les activités du conseil municipal des enfants se sont déroulées sous le thème du
« **vivre-ensemble** »

LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

À l'automne 2022, des invitations ont été transmises aux écoles primaires de la Ville de Québec. En contexte de pandémie, cette année encore, plusieurs écoles ont fait le choix de ne pas participer au programme. Toutefois, trois écoles s'y sont inscrites. Dix-neuf élèves du troisième cycle du primaire se sont inscrits au conseil municipal des enfants édition 2023. En accord avec l'objectif poursuivi par le projet, soit celui de sensibiliser les enfants aux valeurs démocratiques et à l'engagement citoyen, les représentants des élèves devaient être désignés par un processus démocratique défini par leur école.

La coordination du CME est assurée par M^{me} Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques au Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2023

PRÉNOM	NOM	ÉCOLE	ARRONDISSEMENT
Joao	Azeredo Melo	Saint-Sacrement	Cité-Limoilou
Laurent	Bélanger	De la Chaumière	Haute-Saint-Charles
Loranne	Bourdages	Les Prés-Verts	Les Rivières
Béatrice	Chénier	Les Prés-Verts	Les Rivières
Rose	Frenette	Les Prés-Verts	Les Rivières
Anouk	Fernandez	St-Jean-Baptiste	La Cité-Limoilou
Élodie	Gauvin	Saint-Sacrement	La Cité-Limoilou
Mathieu	Laprise	Les Prés-Verts	Les Rivières
Thomas	Maltais	Étoile du Nord	Haute-Saint-Charles
Viviane	Martel	St-Jean-Baptiste	La Cité-Limoilou
Alya	Moisan	St-Jean-Baptiste	La Cité-Limoilou
Deyva Maud	Motue Takamgang	Étoile du Nord	Haute-Saint-Charles

Malcolm	Ourzé-Charette	Saint-Sacrement	Cité-Limoilou
Mélodie	Perreault	St-Jean-Baptiste	La Cité-Limoilou
Édouard	Plante	Étoile du Nord	Haute-Saint-Charles
Adèle	Plourde	Saint-Sacrement	Cité-Limoilou
Xavier	Robitaille	Saint-Fidèle	La Cité-Limoilou
Nathan Miguel	Tchida Soh	Étoile du Nord	Haute-Saint-Charles
Gabriel	Vézina-Laliberté	Saint-Fidèle	La Cité-Limoilou



Programmation 2023

VIVRE-ENSEMBLE

Cette année, les activités du conseil municipal des enfants de Québec se dérouleront sous le thème du vivre-ensemble. Une occasion unique de te sensibiliser à ce concept, d'échanger des idées et proposer des actions qui contribueraient à améliorer ton milieu de vie, tout en t'initiant à la vie démocratique.

Programmation des activités :

1^{re} rencontre, lundi le 23 janvier 2023, de 18h30 à 20h30

- Accueil et présentation des participants
- Rôle et fonctionnement du conseil municipal des enfants
- Programmation annuelle et mandat
- Introduction sur le thème annuel : Vivre-ensemble

2^e rencontre, lundi le 27 février 2023, de 18h30 à 20h30

- Citoyenneté, démocratie et instances décisionnelles de la Ville de Québec
- Quiz
- Rencontre avec le conseiller municipal M. David Weiser, responsable du dossier sur le vivre-ensemble

3^e rencontre, lundi le 24 avril 2023, de 18h30 à 20h30

- Débat sur un projet de règlement fictif à la salle du conseil (accessibilité universelle)
- Visite de l'hôtel de ville
- Remise des projets des écoles

4^e rencontre, mardi le 6 juin 2023, de 13h à 17h30

- Activité spéciale en après-midi sous le thème de l'itinérance
- Dépôt du rapport des activités du CME et présentation des projets à la séance du conseil municipal devant M. le Maire et les conseillers municipaux

LES ACTIVITÉS

Cette année, les activités du conseil municipal des enfants de Québec se sont déroulées sous le thème du vivre-ensemble. Les rencontres du CME visent à sensibiliser les jeunes à la démocratie municipale et à l'importance d'une citoyenneté active, tout en leur permettant d'en apprendre davantage sur le thème annuel. Voici le résumé de ce que nous avons fait.

Première rencontre : lundi 23 janvier 2023

Thème annuel et mandat

C'est à la première rencontre que les membres du conseil municipal des enfants ont pu en apprendre davantage sur le rôle et le fonctionnement du CME, ainsi que sur la programmation annuelle. Nous avons discuté du thème annuel du vivre-ensemble et chacun était invité à s'exprimer sur le sujet. C'est aussi à cette rencontre que les jeunes élus ont pu prendre connaissance du mandat qui leur était confié cette année.

Mandat 2023

Cette année, la Ville de Québec te confie un mandat qui te permettra d'échanger avec tes camarades de classe et de vivre une expérience démocratique. Dans ta famille, à ton école, dans ton quartier, qu'est-ce qui pourrait être fait pour mieux vivre ensemble, pour permettre une cohabitation plus harmonieuse? Qu'est-ce qui pourrait être fait pour remédier à une problématique en lien avec le vivre-ensemble que tu as constatée dans ton milieu de vie? Tu peux penser aux relations interculturelles, aux relations intergénérationnelles, à l'accessibilité universelle, aux relations filles-garçons, etc.

Voici la démarche qui vous est proposée de faire en collaboration avec ton professeur :

Étape 1 : Choisir un projet de façon démocratique

Il faut d'abord convenir d'un moment avec ton professeur pour tenir l'activité, idéalement avec les autres élèves de ta classe. Il faudra diviser la classe en équipes. Chaque équipe doit réfléchir au mandat et penser à un projet. Vous devrez soumettre votre idée de projet devant les autres élèves et les convaincre que c'est votre projet le meilleur! Trouver des arguments pour vendre votre idée aux autres élèves.

Par la suite, chaque groupe se désigne un représentant dans leur équipe. Chaque représentant présente ensuite le projet devant la classe et défend son idée de façon qu'elle soit choisie. Les autres élèves peuvent poser des questions.

L'objectif est de choisir le meilleur projet qui sera présenté à la Ville au nom de votre école.

Une fois tous les projets présentés, vous devrez choisir quel projet vous présenterez.

Passez au vote! Ça peut être un vote à main levée ou un vote secret par scrutin. De cette façon, le projet qui sera présenté à la Ville au nom de votre école aura été choisi de façon démocratique. L'exercice peut aussi être fait avec plusieurs classes, mais un seul projet doit être retenu.

Pour ceux et celles qui voudraient en faire plus, voici une suggestion d'activité. (Cette étape est facultative, passe à l'étape 2 pour connaître la suite du mandat.)

Pour déterminer quel projet sera choisi, chaque équipe doit écrire un court texte argumentatif destiné à convaincre les autres que c'est leur projet qui devrait être retenu. Organise ensuite avec ton professeur et tes collègues élus au CME la tenue d'une consultation publique. Les représentants du conseil municipal des enfants devront être les porte-paroles de ces projets. Ils devront les présenter devant les autres élèves de l'école. À la suite des présentations, l'activité se termine avec un vote d'assemblée. Tu pourras évaluer avec ton professeur si cette consultation s'adressera à toute l'école ou si quelques classes seulement seront ciblées. Cette consultation publique peut se tenir, par exemple, dans le gymnase de ton école sur l'heure du dîner.

Étape 2 : Réaliser une vidéo

Une fois que vous aurez déterminé le projet que votre école présentera au conseil municipal la Ville de Québec, tu dois, en collaboration avec ton professeur et tes collègues du CME, réaliser une courte présentation vidéo (entre 30 secondes et 1 minute). Si tu es le seul représentant, tu peux demander à des collègues de classe de t'accompagner.

Vous devez présenter votre projet aux conseillers municipaux de la Ville de Québec.

1. Identifier la conseillère municipale ou le conseiller municipal du quartier où se situe votre école et vous adresser à elle ou à lui.
2. Précisez quelle école vous représenter et dans quel arrondissement elle se situe.
3. Vous devez présenter votre projet!
 - Expliquez en quoi il consiste, pourquoi il a été retenu;
 - Expliquez les principales étapes de réalisation, suggérer qui devrait le faire, soumettre un échéancier, etc.;
 - Fournir toute information pertinente qui pourrait intéresser les élus.

Vous pouvez utiliser tous les moyens possibles : dessins, images, accessoires, mise en scène, personnages. Sois créatif et bon vendeur, et amusez-vous!

2^e rencontre : lundi 27 février 2023

Citoyenneté, démocratie et instances décisionnelles de la Ville de Québec

À la deuxième rencontre, nous avons eu le plaisir de rencontrer M. David Weiser, conseiller municipal du district du Plateau, responsable du dossier du vivre-ensemble. C'était très intéressant pour les jeunes de rencontrer un conseiller municipal et de discuter avec lui du vivre-ensemble. M. Weiser leur a expliqué son travail et des actions que la Ville met de l'avant en matière de vivre-ensemble. Les jeunes ont donc pu en apprendre davantage sur le vivre-ensemble et ainsi se préparer à la réalisation du mandat qui leur a été confié. Ils ont pu poser des questions et échanger avec notre invité, que nous remercions d'ailleurs pour sa précieuse participation au CME.

À cette rencontre, il a aussi été question de citoyenneté, de démocratie, du découpage territorial et des instances décisionnelles de la Ville de Québec. Quelques jours avant, les jeunes avaient reçu une petite lecture qu'ils devaient faire avant notre rencontre afin d'en apprendre un peu plus sur la Ville et son fonctionnement. Ainsi, à la rencontre nous avons reparlé du contenu de cette lecture et approfondi certaines notions. Les jeunes ont pu se familiariser avec le découpage territorial de la Ville, les rôles des conseils d'arrondissement, du comité exécutif, du conseil municipal et des conseils de quartier. Puis, question de s'amuser, les élèves ont testé leurs connaissances en jouant à un quiz. Ils ont réussi haut la main!

En fin de rencontre, les jeunes ont pu exprimer leur talent artistique, puisqu'on leur a demandé de décorer une bande de papier sous le thème du vivre-ensemble, qui servirait à la confection de lanternes.



3^e rencontre : lundi 24 avril 2023

Simulation d'un débat sur un projet de règlement fictif - accessibilité universelle

À la troisième rencontre, les jeunes ont pu participer à un débat sur un projet de règlement fictif. Ils avaient d'abord reçu le projet de règlement fictif afin de se préparer au débat. Cette activité se déroulait à la salle du conseil, où les jeunes ont pris place aux bureaux des conseillers municipaux. Le débat était présidé par M. Louis Martin, président du conseil municipal. Les jeunes élus ont pu expérimenter le rôle des élus en exprimant leur opinion au micro et en passant au vote. Les jeunes élus ont réalisé que les décisions ne sont pas toujours faciles à prendre. Le projet de règlement a été adopté à la majorité!

D'ailleurs, ils ont eu la chance de rencontrer certains conseillers municipaux qui ont participé à cette rencontre. En plus de M. Martin, M. Claude Lavoie, M. David Weiser, M^{me} Alicia Despins et M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère étaient présents. Les jeunes ont beaucoup apprécié les rencontrer et nous tenons à les remercier d'être venus participer au débat. C'était très drôle de voir les conseillers municipaux jouer le rôle de citoyens qui posaient des questions au micro!

Simulation de débat

Projet de règlement R.V.Q. 2023-001

Parcs inclusifs de proximité

Afin de te préparer à vivre l'expérience du débat, je t'invite à lire cette mise en situation. Il s'agit d'un projet de règlement fictif. Imagine que tu es conseiller municipal ou conseillère municipale. Tu dois prendre position. Voteras-tu pour ou contre l'adoption de ce projet de règlement? N'oublie pas, en tant que conseiller / conseillère municipal(e), tu représentes les citoyens de ton district électoral. Tu peux déjà réfléchir à des arguments pour justifier ta position (tu n'es pas obligé de défendre ta vraie opinion!). Tour à tour, vous serez invité à prendre la parole et donner votre opinion.

Comme tu l'as vu à la dernière rencontre, la Ville de Québec s'est fixée des objectifs en matière de vivre-ensemble et met de l'avant différentes actions afin de les atteindre. Elle se penche actuellement sur la proposition d'un règlement qui concerne l'accessibilité universelle. Par l'adoption de ce règlement, la Ville devrait prévoir un montant à son budget pour aménager au moins un parc inclusif dans chaque arrondissement, afin que les enfants ayant des besoins particuliers puissent avoir accès à des installations adaptées (des modules de jeux pour les enfants handicapés facilement accessibles).



Cette décision n'est pas sans conséquences. Des sommes d'argent importantes devront être investies pour procéder à l'aménagement des parcs, à acheter et installer les modules de jeux. On peut penser que la majorité des citoyens seraient favorables à une telle idée pour toutes sortes de raisons. Mais on peut aussi penser que ça risque de déplaire à d'autres citoyens. Ils pourraient s'y opposer pour différentes raisons. Mais toi, qu'est-ce que tu en penses?

Vous devez prendre position

Êtes-vous pour ou contre ce projet de règlement? Quels sont vos arguments?

Vous êtes pour Pourquoi?

Par exemple, vous pourriez dire que selon vous, c'est une excellente idée, parce que tous les enfants devraient avoir accès à des installations pour jouer et pour s'amuser. Parce qu'actuellement il n'y en a pas assez dans la ville. Parce que les parents des enfants qui ont des besoins particuliers ne devraient pas avoir à prendre leur auto pour aller dans un parc adapté. Etc.

Vous êtes contre. Pourquoi?

Par exemple, vous pourriez dire que vous n'êtes pas d'accord, parce qu'on utiliserait l'argent des taxes de citoyens pour quelque chose qui concerne seulement quelques personnes. Parce que ça prendrait l'espace de modules de jeux pour les enfants qui n'ont pas de besoins particuliers. Parce qu'avant de mettre de l'argent là, il faudrait d'abord penser à offrir des installations pour d'autres besoins, comme des parcs à chiens ou des piscines publiques, ou rafraîchir des installations désuètes, comme des vieux skates parc. Etc.

As-tu d'autres arguments pour justifier ta position?

Nous passerons au vote!

N'oublie pas, on fait ça pour s'amuser. 😊



Débat à la salle du conseil



4^e rencontre : mardi 6 juin 2023

Activité en lien avec l'itinérance et présentation à la séance du conseil municipal

À cette dernière rencontre, le conseil municipal des enfants a eu la chance de vivre une expérience bien intéressante sur un autre thème en lien avec le vivre-ensemble. La rencontre s'est tenue au YMCA sur la rue Dupont, juste en face de l'Auberivière, où nous avons parlé du phénomène d'itinérance. Puisque la Ville de Québec travaille actuellement à élaborer une Vision en matière d'itinérance, les jeunes ont pu échanger avec des intervenants sur ce sujet délicat. La Ville était intéressée à connaître leur point de vue sur le sujet. L'activité était très bien encadrée. Les jeunes ont même reçu la visite supervisée d'une personne qui est actuellement en situation d'itinérance. Cette personne était enchantée de venir rencontrer les jeunes et répondre à leurs questions.

Par la suite, nous avons voulu faire quelque chose de concret pour les personnes en situation d'itinérance, alors nous avons préparé 40 sacs collations qui ont été remis au centre de jour de l'Auberivière. Nous avons préparé 40 sandwiches au jambon, que nous avons soigneusement emballés et misés dans un petit sac avec un breuvage et une galette. Nous avons aussi mis un petit mot sur le sac pour ensoleiller la journée de ces personnes. Ce fut une très belle activité. À leur manière, ils ont contribué au vivre-ensemble et ils en étaient très fiers.

À la suite de cette sortie, les jeunes ont participé à la séance du conseil municipal. Chacun devait tour à tour aller au micro lire un petit mot qui résumait ce que le CME a fait cette année. Les jeunes sont entrés à la salle du conseil avec chacun en mains une lanterne, qu'ils ont remis à monsieur le Maire et à chaque conseiller municipal. Une lanterne, qu'ils ont eux-mêmes décorée, en signe d'espoir, pour que notre ville place toujours le vivre-ensemble au cœur de ses priorités. Un montage vidéo des projets des écoles a aussi été présenté.

Les élèves du conseil municipal des enfants 2023

